

## Verbes apparentés et construction du sens : LEVER et ses dérivés

Lucie Gournay  
Université Paris Est

### Problématique

Les verbes apparentés selon des processus de dérivations morphologiques peuvent entretenir des relations sémantiques d'antonymie (comme *cocher/décocher*), de quasi-synonymie (*rouler/enrouler*), d'hyper/hyponymie (*aider/entraider*).

LEVER est un verbe français qui combine une grande polysémie et une dérivation morphologique riche. Il a aussi la particularité d'entretenir des relations complexes avec certains de ces dérivés, notamment *soulever* et *s'élever*, car, selon les co-textes, il peut être quasi-synonyme ou antonyme avec ces deux dérivés.

Un contexte dans lequel trois des verbes sont susceptibles d'être considérés comme des quasi-synonymes est illustré ci-dessous :

- (1) (...) tout le groupe des travailleurs risque de **se lever contre** l'employeur<sup>1</sup>
- (2) Aucun membre de la foule victorieuse n'a pu prendre sa place ou, si quelqu'un le faisait, il voyait **s'élever contre** lui la même hostilité, suivie de luttes et de meurtres.
- (3) Exploitant le mécontentement des Egyptiens, le régent trahit son souverain et poussa son propre enfant, Nec- tanabô, à **se soulever contre** le roi et à revendiquer la couronne.

Dans les exemples 1-3, les trois formes verbales pronominales en –LEV combinées avec la préposition CONTRE permettent l'expression d'une opposition incarnée par un agent en réaction à une entité animée (une personne générique ou spécifique).

Inversement, dans d'autres contextes ces verbes apparentés peuvent s'opposer :

- (4) Enfin, la troisième expérience n'a été programmée qu'au vu des résultats des deux premières : elle était destinée, à la fois, à **lever une difficulté** engendrée par notre interprétation des résultats des expériences 1 et 2 et à approfondir la discussion des résultats de Gast.
- (5) Le détour par la loi nationale des futurs époux peut cependant **soulever une difficulté** lorsque les partenaires ne partagent pas la même nationalité.
- (6) Avant d'aller plus loin, il faut **lever une objection**. Aux Feraie Lalinae célébrées en l'honneur de Jupiter Latiaris, on faisait des libations de lait et non de vin.
- (7) Certes, l'on pourrait ici **élever une objection** en prenant appui sur l'affirmation de Heidegger que la science, à la différence de la philosophie, ne pense pas.

En (4), « lever une difficulté » revient dans ce contexte à soustraire ou neutraliser la difficulté, alors qu'en (5) « soulever une difficulté » implique au contraire qu'une difficulté émerge, qu'elle est créée. Et on observe la même opposition entre (6) et (7) avec le nom *objection*.

L'emploi de *lever* en (4) et (6) fait penser au verbe dérivé *enlever* que l'on associe à l'action de *soustraire*. Cependant, si le segment *enlever une difficulté* est attesté, *\*enlever une objection* ne l'est pas<sup>2</sup>. On en déduit qu'il y a un lien étroit entre le radical LEV-, le préfixe et le nom qui suit.

---

<sup>1</sup> Tous les exemples cités sont extraits de GOOGLE SCHOLAR.

<sup>2</sup> 0 occurrences sur GOOGLE SCHOLAR et GOOGLE.

L'objectif de cette communication est de mettre en avant les propriétés sémantiques à retenir pour rendre compte de la répartition entre LEVER et ses dérivés. Ce faisant, nous mettrons en avant le rôle du co-texte ainsi que celui du caractère phraséologique ou non de certaines combinaisons.

### **Méthodologie**

La formulation des différences entre des verbes apparentés nécessite de prendre compte des critères variés, que l'on dégage à partir de données diversifiées (schémas de distributions, données quantitatives, propriétés interprétatives, contraintes syntaxiques etc.) issues de base de données, corpus, d'Internet (Frantext, Corpus Roman Fr, Google Scholar).

D'un point de vue théorique, l'étude se fonde sur les postulats de la Théorie des Opérations Enonciatives et Prédicatives. Le sens en contexte est construit à partir d'une combinaison entre des formes schématiques, des préconstruits liés au co-texte, des repérages énonciatifs et des présupposés pragmatiques. Comme d'autres courants auxquels nous ferons référence (Levin 1993, Rappaport-Hovav et Levin 1998), nous visons la caractérisation d'un verbe en fonction de propriétés sémantiques (par exemple, propriétés aspectuelles, types d'arguments convoqués etc.) qui le distinguent de verbes auxquels il est comparable ou en relation de synonymie apparente (De Vogüé 2004, Lebaud 2011).

### **Application**

L'une des applications de cette étude est de participer à la réflexion sur la constitution de dictionnaires ou de glossaires, notamment pour les non francophones (cf. Floréa, Fuch, Mélanie-Becquet 2013). A partir des propriétés distinctives trouvées concernant LEVER et ses dérivés, on peut viser la formulation de caractéristiques sémantiques permettant de rendre plus transparent la répartition des rôles entre les dérivés.

### **Bibliographie indicative**

- Dubois, J. et F. Dubois-Charlier, 1997, *Les Verbes français*. Paris : Larousse-Bordas.
- François J., Le Pesant D., Leeman D., 2007, « Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier », *Langue française*, 1/2007 (n° 153), p. 3-19.
- Gournay, L. 2016, « LEVER...un lièvre en sémantique lexicale », *Linx*, n°70-71, p.15-29.
- Ligia-Stela, F. et C. Fuchs et F. Mélanie-Becquet, 2013, *Dictionnaire des verbes du français actuel: Constructions, emplois, synonymes*, Ophrys, Paris.
- Lebaud, D., 2004, « Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale », *Linx* [En ligne], 50 | 2004, mis en ligne le 27 janvier 2011, consulté le 16 février 2017. URL : <http://linx.revues.org/137> ; DOI : 10.4000/linx.137
- Levin, B., 1993, *English Classes and Alternations, a Preliminary Investigation*, Chicago: University Press.
- Rappaport-Hovav M. & B. Levin, 1998, *The Projection of Arguments: Lexical and Compositional Factors*. Miriam Butt and Wilhelm Geuder (eds.), CSLI Publications.
- De Vogüé S., 2004, « Syntaxe, référence et identité du verbe *filer* ». *LINX* 50, p.135-167.
- Victorri B. et S. Fuchs, 1997, *La polysémie*, Paris : Hermès.